

DOSSIER D'ADMISSION

PASSEPORT POUR LA JOURNEE DE MON ENFANT EN CHIRURGIE AMBULATOIRE

NOM : PRENOM :

DATE D'ENTREE : / / HEURE : A JEUN OUI NON

MEDECIN RESPONSABLE :



Informations importantes

N'oubliez pas de nous rapporter les documents suivants nécessaires à votre prise en charge :

Lors de la consultation avec l'anesthésiste

- Le questionnaire d'anesthésie
- Les ordonnances de médicaments éventuelles de l'enfant
- Le carnet de vaccination
- La carte de groupe sanguin de votre enfant (s'il en possède une)
- Les examens complémentaires (s'ils vous ont été demandés)
- L'acceptation des dépassements d'honoraires
- Le devis remis par votre chirurgien
- un moyen de paiement

**UN RESPONSABLE LEGAL
DE L'ENFANT DOIT
OBLIGATOIREMENT ETRE
PRESENT A LA CLINIQUE
DURANT TOUTE LA
DUREE DE SON
HOSPITALISATION**

Lors de la pré-admission :

- La feuille bleue de pré-admission
- Les informations médicales sur l'anesthésie
- Les informations relatives à la chirurgie ambulatoire
- Les informations médicales avant l'anesthésie de l'enfant
- L'autorisation d'opérer des mineurs

Signée par les représentants légaux de l'enfant

- Le consentement éclairé de votre chirurgien



Carte vitale et / ou
attestation de CMU



Une pièce d'identité de l'enfant
(carte d'identité ou livret de famille)



Carte de mutuelle et éventuellement une
prise en charge (se renseigner à l'accueil)

Clinique des Côtes du Rhône
FINESS : 380020123
DMT Ambu : 181
Mail : accueil.cdr@noalys.com
Fax : 04.74.86.19.26

Le déroulement pratique du séjour de votre enfant est décrit dans les pages suivantes. Voici comment l'utiliser :

- Je lis ce document **et le rapporte à chaque étape de sa prise en charge**
- Je coche les cases pour ne rien oublier
- Je conserve ce document après son hospitalisation

VOUS SEREZ APPELE LA VEILLE DE L'ADMISSION POUR CONFIRMER L'HOSPITALISATION DE VOTRE ENFANT.

1 - Avant l'intervention

- Prendre rendez-vous avec l'anesthésiste en appelant le **04.74.29.29.29**.
- Rendez-vous avec l'anesthésiste pour la consultation le
- Faire la pré-admission au bureau des entrées en sortant de la consultation d'anesthésie.
- Le jour de la consultation avec l'anesthésiste **apporter les documents de couleurs remplis et signés qui sont décrits en première page**.
- Faire les examens complémentaires prescrits : radio, cardio, prise de sang...

Examens complémentaires :

Examens complémentaires :



2- La veille de l'arrivée

- Prendre un repas du soir léger ou suivre les consignes du praticien
- Arrêter de boire, manger et fumer 6 heures avant l'entrée à la clinique, selon les consignes de mon praticien
- Prendre une douche avec du savon liquide, cheveux compris en suivant les consignes du document « Douche préopératoire » sauf si avis contraire du chirurgien.
- Enlever tout vernis à ongle, maquillage, bijoux, piercing et verres de contact
- Suivre les consignes qui m'ont été données la veille ou 48 heures avant par téléphone et respecter l'heure d'admission donnée.

Si prescription, avant la douche :

- Procéder à l'épilation avec la crème dépilatoire achetée sur ordonnance en pharmacie

3- Le jour de mon intervention

A domicile :

- Reprendre une douche avec du savon liquide juste avant le départ à la clinique, sauf avis contraire du chirurgien, et mettre des vêtements propres.
- Ne pas emporter d'objet de valeur.
- Selon les consignes du médecin anesthésiste, faire prendre ou non son traitement médicamenteux habituel à votre enfant.
- Apporter les documents qu'il manquait lors de la pré-admission**, ainsi que ce passeport.



4- Arriver à la clinique à l'heure prévue

- Se présenter à l'accueil de la clinique ou directement dans le service de Chirurgie Ambulatoire, au 2^e étage, si l'accueil est fermé.

- Nous sommes accueilli(e)s par l'équipe soignante qui nous informe de la conduite à tenir avant l'intervention

Le responsable légal de l'enfant doit obligatoirement rester dans les locaux durant toute la durée de son hospitalisation.



5- Direction bloc opératoire

- Le brancardier emmène mon enfant au bloc opératoire.

- Il est pris en charge par l'équipe soignante.

- Après l'intervention, il passe en salle de réveil pour une surveillance post interventionnelle et pour une prise en charge de toute douleur éventuelle.

- Le brancardier le ramène dans sa chambre



6- Le retour en chambre

- Il est pris en charge par l'équipe soignante.

- Il a droit à une collation dans un délai défini par le praticien.

- Il se lève avec l'équipe soignante.

- Il va dans le salon de sortie lorsque l'équipe soignante le lui indique.

- Sa sortie est autorisée sur prescription médicale et l'horaire de sortie dépendra de cet avis.

Nous remplissons un questionnaire de satisfaction.



LA SORTIE DU SERVICE NE PEUT SE FAIRE SANS L'ACCORD DU MEDECIN QUI NOUS REMETTRA UN BON DE SORTIE.

7- La sortie

Avant de partir, récupérer :

- Une ordonnance médicale de sortie si nécessaire
- Un RDV ultérieur si besoin
- Rendez-vous :
- Une autorisation de sortie précisant un N° d'appel en cas d'urgence ou de problème
- Un document précisant les consignes à observer, spécifique à chaque praticien si nécessaire
- Avant de partir, je vérifie que les documents personnels de mon enfant (clichés radiologiques, ma carte de groupage sanguin, mes bilans biologiques, mon compte rendu opératoire...) m'ont été remis.
- Nous nous arrêtons au bureau des sorties (à côté de l'accueil)



Après l'intervention votre enfant ne doit pas :

- Prendre les transports en commun
- Rester seul après l'intervention : votre enfant doit être accompagné
- Rester seul à la maison la nuit qui suit l'intervention et sans moyen de communication
- Consommer de l'alcool

- En cas de problème** lors du retour à domicile, se référer au numéro de téléphone présent sur l'autorisation de sortie : le jour **04.74.29.28.28** / la nuit **04.74.29.28.19**
- En cas d'urgence**, appeler le SAMU (15) ou le médecin traitant

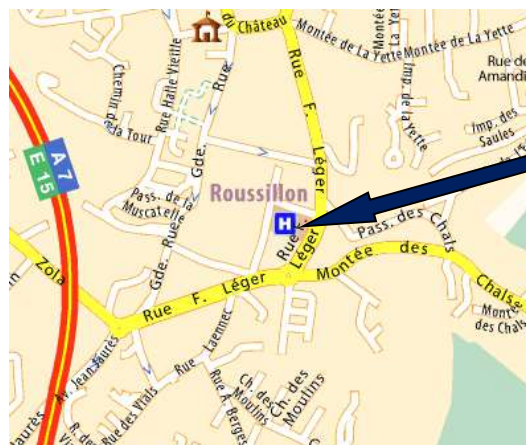


8 - Le lendemain

- L'infirmière du service ambulatoire va me contacter pour prendre des nouvelles de mon enfant (je la rappelle si elle me laisse un message).
Si mon enfant a été opéré le vendredi, l'appel aura éventuellement lieu le lundi.
- En cas de problème, appeler directement le secrétariat du médecin qui a pris mon enfant en charge.
Bien sûr, en cas d'inquiétude, je peux joindre la clinique par téléphone au 04 74 29 28 28.

Comment venir à la Clinique des Côtes du Rhône :

Rue Fernand Léger
38 150 ROUSSILLON
Tél : 04 74 29 28 28



Clinique des Côtes du Rhône